



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 11 MAI 2021

EN VISIOCONFÉRENCE SUR ZOOM
ET EN PRÉSENTIEL À NEMOURS

Nous t'invitons à l'AG statutaire annuelle de la CGT Finances publiques de la DiSI Île-de-France le 11 mai 2021 à partir de 9h30.

Elle est ouverte aux adhérents, sympathisants et plus généralement à tous les agents de la DiSI qui n'ont pas encore participé à une autre AG syndicale en 2021.

Ordre du jour, laissant la libre discussion après présentation de chacun des 5 thèmes :

1. Introduction et bilan des luttes en cours et à venir (retraites, rapport Arthuis...)
2. Conséquences de la pandémie sur nos conditions de travail et présentation du tout nouveau protocole de télétravail.
3. Les lignes directrices de gestion, ses conséquences sur les CAP et la campagne d'évaluation 2021.
4. Rapport d'activité du syndicat national pour le prochain Conseil National.
5. Bilan d'activité de notre section syndicale de la DiSI Île-de-France.

Du fait de la situation sanitaire, l'AG se déroulera dans les conditions suivantes :

Par audio ou visioconférence via Zoom : tous les collègues de la DiSI qui le souhaitent auront la possibilité d'y participer depuis l'endroit de leur choix, dès lors qu'ils disposent d'une connexion internet (ordinateur, tablette, smartphone) ou simplement d'une ligne téléphonique pour l'audio.

Physiquement, pour les collègues qui le souhaitent, à partir de 9h00, l'assemblée se déroulera dans les locaux de l'Union Locale CGT de Nemours sise au 2 Rue Voltaire.

L'UL dispose de 2 salles de 100 m² permettant d'accueillir très largement 6 collègues chacune, dans le respect strict des conditions sanitaires (nettoyage périodique des locaux, masques et gel mis à disposition, respect des distances sanitaires – une table sur deux – deux téléphones installés pour suivre nos débats). Un vaste parking est situé à proximité immédiate des locaux.

Pour participer à cette AG, il suffit de nous le faire savoir par retour de mél à :

cgt.disi.ile-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

ou par SMS au 07 88 25 97 01

Les liens de connexion (visio et audio) te seront alors adressés par mél.

Afin d'organiser au mieux le présentiel à l'UL de Nemours, merci de nous le faire savoir également.

Comment justifier administrativement la participation à cette assemblée ?

Chaque agent dispose d'une journée par an pour assister à l'AG syndicale de son choix.

Il suffit de prévenir ton chef de service, puis de saisir dans SIRHIUS :

Type de motif : Fonctions syndicales...

Motif : Assemblée générale syndicale...

Site Internet de la CGT FiP de la DiSI Île-de-France :

<http://www.dgfip.cgt.fr/disi-paris>